

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Bell

encore presque deux ans de travail... et \$200 millions de la part du gouvernement américain.

Le millier de commandes qu'il prévoit n'est encore qu'un «ordre de grandeur» et il n'y a aucun projet ferme de construire à Mirabel l'éventuel appareil, en tout ou en partie. «Il faudrait d'abord, dit-il, que le Canada estime que le JVX répond aux besoins qu'il entrevoit dans les années 90, pour la garde côtière par exemple.»

Commentant directement l'opinion exprimée dans les articles du DEVOIR, M. Horner a reconnu que le marché actuel des hélicoptères connaît des «difficultés passagères», si bien que les usines de son entreprise, toutes ensemble, ne vendent plus que 200 appareils par année. (C'est la production moyenne qu'il prévoit pour sa seule usine de Mirabel.)

La encore, il dit conserver tout l'optimisme requis du bon «pedlar» (colporteur) qu'il est. «Les ventes vont reprendre un jour ou l'autre, dit-il. Je ne peux dire si on attendra en telle année ou en telle autre le nombre d'emplois annoncés à Mirabel mais je sais qu'on y parviendra.»

M. Horner dit fonder son optimisme surtout sur les besoins des pays qui ne disposent pas de voies de communication développées et sur les besoins militaires. «Que cela nous plaise ou pas, nous devons reconnaître que les armées de tous les pays font un large usage des hélicoptères. Plus de la moitié des hélicoptères sont achetés par les militaires ou les organismes para-militaires.» (Pourtant, on a toujours dit que les petits hélicoptères fabriqués à Mirabel seraient surtout destinés au marché civil.)

«Dans notre optimisme naturel, a-t-il aussi dit, nous prévoyons un marché de 20 000 à 24 000 hélicoptères, dans le monde entier, au cours des quinze prochaines années. De ce nombre, entre 4 000 et 8 000 pourraient être des biturbines légers.» (Pourtant, à peine 6% du parc mondial d'hélicoptères sont des biturbines et la plupart de ces derniers ne peuvent être qualifiés de «légers.»)

Enfin, le meilleur argument de vente de Bell Helicopter demeure son service après-vente et son réseau de distribution mondial, a-t-il aussi affirmé. «Nous sommes présents dans la plupart des pays du monde avec une très large gamme d'appareils et cela représente un atout incroyable.»

Interrogé sur l'affirmation du DEVOIR selon laquelle l'hélicoptère Bell 400 est désuet avant même d'avoir été construit à Mirabel, M. Horner a dit qu'il «ne peut évidemment pas être d'accord avec une telle affirmation». Il a soutenu que le moteur Allison est un excellent moteur malgré son âge et que son entreprise serait la première à utiliser le nouveau moteur PW200 de Pratt & Whitney.

Il s'est gardé d'expliquer davantage, sinon pour soutenir que cet appareil sera «moins cher ou compétitif» par rapport à la concurrence. Le Twinstar de l'Aérospatiale transporte un passager de moins que le 400, dit-il, tandis que l'appareil de MBB est plus cher et surtout destiné au marché militaire.

Quand on lui a demandé comment l'usine de Mirabel pourrait réaliser

un chiffre d'affaires de \$8,5 milliards en vendant seulement 3 380 appareils qui valent moins d'un million de dollars l'unité, M. Horner a expliqué qu'il est toujours difficile de justifier des chiffres de cette taille. «Cela peut aussi bien être \$6 milliards...»

Il faut aussi dire, selon lui, que les hélicoptères ont une vie très longue. Les réparations et modernisations ultérieures représentent souvent une fois et demie le coût original de l'appareil. (L'essentiel de cet investissement est toutefois consacré aux moteurs, qui ne seront pas construits à Mirabel.) Enfin, il a souligné que les «options» demandées par les clients représentent très souvent 20% du coût total de l'appareil, surtout quand il s'agit des militaires.

Cela dit, M. Horner a admis en outre que le marché des hélicoptères est présentement saturé et que sa compagnie ne vend actuellement que 200 appareils par année, alors qu'elle a déjà connu des ventes annuelles de 800 unités. Le projet mis de l'avant à Mirabel vise un investissement global de \$514 million, largement subventionné par Ottawa et Québec.

◆ Parizeau

étude d'Aviation Planning Services pour estimer qu'il y aura un marché des hélicoptères: d'ici l'an 2000, l'organisme prévoit des ventes de 1 500 nouveaux appareils. Or, Bell Helicopters prévoit exporter 85% de sa production.

Enfin, ajoute M. Parizeau, Bell Helicopters est le «leader» mondial dans le domaine des hélicoptères: s'il se lance maintenant pour la première fois dans le secteur des bi-moteurs, la part de ces bi-moteurs dans le marché augmentera immanquablement. Pour le Québec, il s'agit, par ailleurs, d'acquiescer des compétences supplémentaires dans le secteur aéronautique et de donner un nouveau débouché à l'ingénierie québécoise.

Pour sa part, le député de Prévost fulminait contre les auteurs des articles. «Je suis convaincu que nulle part au monde on ne débiterait à l'avance contre des investisseurs de \$580 millions. Si j'étais un investisseur potentiel n'importe où dans le monde, je n'irais pas là (au Québec) où je serais blâmé pour mes investissements, lance M. Dean. Si j'avais des suggestions à faire au DEVOIR pour lancer son DEVOIR ÉCONOMIQUE, pourquoi ne pas dénoncer Ford, Chrysler ou les Japonais qui vendent des automobiles aux Québécois sans avoir d'usine ici?», a poursuivi le ministre du Revenu.

M. Dean qualifie l'attitude de «mésocritisme». Les seules questions à se poser actuellement seraient, selon lui, de savoir si l'aide de l'État à Bell Helicopters sera ou non supérieure à celle des autres grands projets, et de connaître les rentrées fiscales prévues par les gouvernements suite à cet investissement américain.

De son côté, le député d'Argenteuil refuse de se prononcer avant d'avoir lu la série complète d'articles. M. Ryan a soutenu le projet d'usine Bell Helicopters, située dans son propre comté: le projet créerait, en moyenne, 3 785 emplois (2 111 chez Bell Helicopters, 1 012 chez Pratt & Whitney et 662 chez les sous-traitants), sans compter les emplois dans la construction d'ici 1986. «J'ai soutenu ce projet en postulant que les deux gouvernements ont bien fait leur travail et qu'ils avaient en mains des études de marché avant d'investir dans le projet», a déclaré M. Ryan.

Il souhaite que le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec et la compagnie Bell Helicopters déposent tous les documents pertinents à cette implantation, compte tenu de l'importance des fonds publics qui y seront engagés. M. Ryan signale qu'il n'a pas eu accès, jusqu'à présent, aux études de faisabilité et à l'entente liant les gouvernements. Le gouvernement du Québec a promis \$122,3 millions, en dollars courants, versés d'ici 1990.

Par ailleurs, selon le porte-parole du ministre des Finances, il n'y a pas eu d'étude de marché réalisée par le gouvernement du Québec seul. Une telle étude a été menée conjointement par Ottawa, Québec et la compagnie Bell Helicopters.

(PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, reconnaît pour sa part qu'il est difficile de prévoir à l'avance le marché du nouvel appareil que construira Bell Helicopter. L'enquête du DEVOIR qui remet en question les prévisions de vente de la compagnie n'influence toutefois pas l'optimisme du ministre Biron.

Il a expliqué que le nouvel appareil qui sera produit à Mirabel est déjà assuré du marché militaire canadien et américain.

M. Biron dit toutefois qu'il est difficile de voir dans une boule de cristal huit ou dix années à l'avance. Mais les données analysées par Ottawa et Québec permettent de croire aux possibilités de Bell Helicopter de conquérir des marchés.

A Ottawa, enfin, les chances de succès de Bell Helicopter au Québec ont été au cœur, hier, d'une violente prise de bec aux Communes entre le ministre des Finances Marc Lalonde et le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle.

«Marc Lalonde c'est un poison» comme ministre, a lancé M. LaSalle, encore tout tremblant de rage à la porte des Communes.

En Chambre, les conservateurs revenaient à la charge et exigeaient que le gouvernement fédéral prenne position face aux allégations publiées par LE DEVOIR, voulant que les prévisions de ventes de Bell Helicopter pèchent par optimisme.

«Le Parti conservateur a dénoncé Canadair, M. LaSalle se plaint de la mauvaise gestion de Bell qui n'a pas commencé ses opérations, la position des conservateurs est claire, chaque fois qu'on parle de haute technologie au Québec, les conservateurs l'ont dénoncée», a lancé M. Lalonde, furieux.

«Mon parti s'est appliqué à dénoncer la mauvaise gestion de Canadair et de Havilland et espérer que la gestion de Bell sera bonne. En aucun cas mon parti n'a dénoncé l'idée et l'objectif de développer la technologie de pointe dans ce pays et pas plus au Québec», a rétorqué quant à lui M. LaSalle en Chambre.

Pour le ministre Lalonde, les conservateurs changent d'idée parce qu'ils s'aperçoivent qu'ils se sont mis les pieds dans les plats et risquaient de se voir condamnés par la population du Québec quant à leur attitude envers Bell Helicopter et Canadair.

◆ Dette

tion permet de croire que la provision actuelle de quelque \$23 millions est suffisante pour l'ensemble des dossiers.

Quant au parachèvement du mât et de la mise en place de la toiture, qui a fait l'objet d'un moratoire il y a deux ans, la Régie espère «être en mesure de prier le gouvernement, dans le cours de l'année, d'entreprendre la fin des travaux du Stade olympique».

Selon le rapport, «1984 ouvre des perspectives prometteuses pour l'avenir».

◆ Clark

son avenir politique, Joe Clark affirme son intention d'être à nouveau candidat aux prochaines élections. Si le Parti conservateur prend le pouvoir, il acceptera le poste de secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, à la condition que Brian Mulroney veuille bien le lui confier. Si le PC perd les élections, M. Clark complètera son mandat de quatre ans. «Je n'aurai alors que 49 ans et je pourrai faire d'autres choix». Dans l'intervalle, il aura pris le temps d'étudier la situation et d'évaluer ses chances de reprendre le leadership.

Sur Pierre Trudeau et son bilan politique, Joe Clark en avait long à dire. Il lui reconnaît notamment le mérite d'avoir: changé le statut des francophones, renforcé l'identité canadienne, contribué au «processus de maturation» de la nation, implanté le bilinguisme et réalisé de nombreuses réformes administratives et législatives. Selon Joe Clark c'est parce que Pierre Trudeau a su frapper l'imagination des Canadiens qu'il leur est apparu comme un «symbole d'efficacité».

En contrepartie, Joe Clark reproche à Pierre Trudeau d'avoir profité de la majorité ministérielle pour imposer ses perspectives sur le pays; d'avoir privilégié l'approche de la confrontation dans les relations fédérales-provinciales; d'avoir refusé la voie de la conciliation; d'avoir divisé le pays. Il en conclut que le départ de Pierre Trudeau c'est une excellente chose pour le Canada.

Joe Clark est par ailleurs convaincu que Brian Mulroney optera pour un fédéralisme de concertation. Celui qui l'a impitoyablement chassé de la direction du Parti conservateur lui apparaît aujourd'hui comme un grand leader, qui a su refaire l'unité du parti. Joe Clark va plus loin, en reconnaissant que c'est cette force de leadership qui lui a fait défaut. Le seul reproche que M. Clark ose adresser à la direction de son parti, c'est la «purge» qui a eu cours au secrétariat de Montréal, au lendemain du congrès de leadership de juin 1983. «Ce fut une erreur».

La course à la direction du Parti libéral inspire également à M. Clark un certain nombre d'appréciations. Il n'ose prédire lequel des sept candidats en sortira vainqueur mais il lui semble évident que John Turner ferait la vie dure aux conservateurs en Ontario tandis que Jean Chrétien diminuerait les chances du PC d'effectuer une percée au Québec. Il s'agit d'une tonne que des sondages prédisent la victoire de Brian Mulroney contre John Turner. Il s'indigne de voir que les six ministres inscrits dans cette campagne conservent leur poste, considérant que le rôle de candidat au leadership est une occupation à temps plein. Invité à porter un jugement global sur le déroulement de la campagne au leadership des libéraux, Joe Clark y a vu d'une expression authentiquement québécoise: «C'est plat».

◆ Leadership

Celui qui détenait alors les cordons de la bourse était Jean Chrétien, a rappelé hier André Ouellet.

Informé des bons mots que M. Whelan avait adressés à M. Chrétien avant son entrée dans la course, M. Ouellet y est allé d'un commentaire laissant croire qu'il n'est pas prêt à faire la paix avec Jean Chrétien. «M. Whelan, lui, a peut-être pardonné».

Au cours des derniers jours, la campagne au leadership a donné lieu à plusieurs rumeurs de présomues alliances entre les candidats. La plus persistante de ces hypothèses veut que le ministre de l'Agriculture, M. Whelan, se range rapidement du côté de son vieil ami, Jean Chrétien, pour l'aider à bloquer la voie à John Turner. Lors de la dernière campagne de financement du parti, M. Chrétien s'était rendu dans le comté de M. Whelan à Windsor, pour lui prêter main forte et l'aider à remplir les coffres de son organisation.

Pour sa part, M. Turner avait plusieurs solutions à proposer aux problèmes qui accablent la population de Terre-Neuve mais ces promesses n'ont pas suscité l'enthousiasme des libéraux de la région. M. Turner s'est engagé à trouver une solution aux différends entre Ottawa et la province concernant les ressources pétrolières, en plus de fournir de l'aide aux industries des pâtes et papiers, de même qu'il entend garantir un bon niveau de vie aux pêcheurs.

En échange, M. Turner a demandé aux 250 personnes qui s'étaient rendues l'écouter (dont la moitié étaient des élèves d'école secondaire), d'appuyer sa candidature. «Je vais travailler fort afin de mériter votre soutien et votre aide, a-t-il dit. Et je vous demande de m'aider». Il a poursuivi en promettant que, devenu premier ministre, l'un de ses premiers objectifs sera la reprise des négociations

Lévesque a eu la frousse...

LONDRES (PC) — Une fusillade à l'ambassade de Lybie, située tout près de la Délégation générale du Québec a semé la peur mardi matin au moment de l'arrivée du premier ministre du Québec René Lévesque, dans la capitale britannique.

Tout le quartier aux abords de Trafalgar Square était bouclé depuis plusieurs heures par la police, après une fusillade à la mitrailleuse qui a fait un mort et 10 blessés.

La voiture du premier ministre du Québec a eu du mal à se frayer un passage dans un embouteillage monstre, rythmé par les sirènes des ambulances, aux abords de Pall Mall Street.

Selon la police, un tireur a ouvert le feu depuis une fenêtre de l'ambassade lybienne sur un groupe de manifestants anti-Kadhafi.

entre Terre-Neuve et Ottawa, afin d'en arriver à une entente acceptable pour les deux gouvernements concernant les ressources offshore. «Les Terre-Neuviens seront les premiers auxquels on fera appel pour combler les emplois dans les travaux d'exploration au large de la côte atlantique et Terre-Neuve aura autant de représentants que quiconque au sein d'une agence de contrôle de la mise en valeur des richesses offshore».

Cet engagement d'un candidat à la succession de Trudeau a suscité une vive réaction du premier ministre conservateur de la province, M. Brian Peckford, qui a aussitôt prévenu la population de Terre-Neuve de ne pas se laisser avoir par ce genre de promesses électorales, «parce que les promesses de candidats au leadership ne sont pas toujours aussi valables qu'elles paraissent». Le premier ministre Peckford a rappelé que M. Chrétien avait lui aussi fait des promesses à sa province à l'époque des négociations sur les ressources offshore.

Interrogé aux Communes sur les engagements de son rival, le ministre de l'Énergie, M. Chrétien, s'est refusé à commenter, soulignant avec un large sourire qu'il attendrait les clarifications à la déclaration de M. Turner avant d'y réagir, une allusion aux multiples «clarifications» que M. Turner a déjà dû apporter à ses déclarations sur les questions de droits linguistiques.

Pendant que les candidats et leurs organisateurs se relançaient, les résultats des assemblées pour le choix des délégués du Québec permettaient de dégager certaines tendances. Un relevé de la Presse canadienne, après 13 assemblées, indique que Jean Chrétien jouit actuellement d'une légère avance. Ces résultats confèrent à Jean Chrétien l'appui de 45 délégués tandis que 39 autres élus en vue du congrès d'Ottawa se sont déclarés partisans de M. John Turner. Le nombre d'indécis semble toutefois important, si l'on considère que 43 personnes ont refusé d'afficher publiquement leur préférence. Déjà, la veille, le choix des délégués des plusieurs de la région de Toronto avait indiqué un revirement en faveur de M. Chrétien, qui traînait de l'arrière depuis le début de la campagne.

Enfin, les résultats d'un sondage effectué à l'échelle nationale démontrent une impressionnante faveur dont jouirait une éventuelle candidature de la présidente du Parti libéral du Canada, Mme Iona Campagnolo. Pour l'instant, les responsables du mouvement de promotion de la candidature de Mme Campagnolo ont décidé de maintenir le secret sur les résultats détaillés de ce sondage mais ils se sont dits convaincus que ces nouvelles données parviendront peut-être à convaincre leur candidate de revenir sur sa décision et de se lancer dans la course à son tour.

◆ La police

gasins et les bureaux avoisinants évacués.

La police n'a pas confirmé certaines informations selon lesquelles les forces de l'ordre auraient riposté aux tirs qui venaient de l'ambassade, située à moins de deux cents mètres de Piccadilly Circus.

Le gouvernement de Londres a reconnu au bureau libyen le statut d'une ambassade, et 22 citoyens libyens à Londres jouissent de l'immunité diplomatique. De source arabe, on a appris que le bureau était officiellement fermé hier, et que de nombreux diplomates n'étaient probablement pas à l'intérieur au moment des tirs.

Un groupe d'étudiants révolutionnaires favorables au colonel Kadhafi avaient occupé les locaux en février. À l'aéroport d'Heathrow, les arrivées et les départs des vols libyens étaient sévèrement contrôlés. Six personnes ont été interpellées par les policiers, mais on ignore si elles sont impliquées dans la fusillade. Trois d'entre elles ont été relâchées en soirée.

Alors que les tireurs d'élite de la police prenaient position autour de la place et sur les toits des maisons entourant l'ambassade, on a appris de source gouvernementale que les autorités passaient au peigne fin la convention de Vienne, qui régle les conditions de l'immunité diplomatique, pour juger des mesures capables de résoudre la crise.

Au Portugal, Mme Thatcher s'est déclarée très peinée à la nouvelle de la fusillade et de la mort de la jeune femme-policier. «Je veux exprimer ma sympathie

Période difficile à la Magnétothèque

par René Rowan

La Magnétothèque, organisme sans but lucratif qui enregistre des livres-cassettes pour les aveugles et qui a le statut reconnu de bibliothèque, connaît actuellement une période difficile. Elle attend depuis le mois de juillet dernier une subvention statutaire de \$250 000 du ministère des Affaires culturelles.

«Comme nous avons dû faire un emprunt à la banque pour nous permettre de poursuivre nos activités, ces délais administratifs vont nous coûter quelque \$30 000 en intérêts seulement», note M. André Hamel, président fondateur de cette bibliothèque sonore pour les personnes qui n'ont pas accès à l'imprimé à cause d'un handicap visuel, physique ou perceptif. Les handicapés de la vue sont environ 50 000 au Québec.

La Magnétothèque fait aussi partie des organismes à buts non lucratifs et des oeuvres de charité vivant de dons et de subventions qui sont victimes de la loi sur la fiscalité municipale. La ville de Ste-Foy, où la Magnétothèque a un studio d'enregistrement, réclame à l'organisme \$4 000 de taxes d'affaires.

A cela vient s'ajouter un problème de douane pour de l'équipement hautement spécialisé acheté aux États-Unis qui sont, depuis longtemps, reconnus comme une autorité dans le domaine. «Ce problème, précise M. Boucher, met en cause trois ministères fédéraux — Revenu, Commerce, Finances — qui semblent très mal communiquer entre eux. En dernières instances, nous avons dû nous adresser au conseil des ministres, mais nous n'en sommes encore arrivés à aucune entente.»

Le président de la Mathétothèque déplore toutes ces tracasseries administratives: «En même temps que nous tentons d'aller chercher des fonds additionnels auprès du public

(la campagne annuelle de financement de l'organisme a lieu cette année entre le 15 et le 30 avril), la vis se resserre pour venir nous chercher le plus d'argent possible», dit-il.

La Magnétothèque joue le rôle d'une véritable bibliothèque publique en fournissant gratuitement des livres et du matériel didactique ayant été enregistrés sur bandes magnétiques par des volontaires. Depuis sa création, en 1978, elle a enregistré à partir de ses studios de Montréal et de Sainte-Foy quelque 2 000 ouvrages en langue française.

Les livres dont les usagers ont besoin sont souvent difficiles à lire, note Micheline Toretto, responsable des communications. On prend trop souvent pour acquis que la réalisation de livres parlés est chose facile. S'il y a de nombreux bénévoles — dont plusieurs comédiens ou animateurs radiophoniques — pour lire des ouvrages littéraires, il est en revanche beaucoup plus difficile de trouver des volontaires pour lire correctement des textes de mathématiques, de droit, de comptabilité, d'informatique, de chimie. Seules des personnes spécialisées savent le faire: ce sont généralement des étudiants ou, des professeurs dont certains sont à la retraite.

Les lecteurs à la Magnétothèque reçoivent une formation de plusieurs heures avant de pouvoir travailler dans les studios selon les normes en vigueur. Par la suite, les bénévoles offrent un minimum de deux heures de travail une fois la semaine. Une heure d'enregistrement terminée nécessite environ cinq heures de travail bénévole et les livres produits à la Magnétothèque représentent en moyenne 15 heures d'enregistrement. Dans certains cas, cependant, cela peut être beaucoup plus, comme ce traité de droit constitutionnel de 1 800 pages dont l'enregistrement a débuté en septembre et qui a été terminé en mars.



Cette construction de bois peut sembler étrange aux yeux des Américains ou des Européens. Il s'agit tout simplement d'une grand roue installée dans un parc d'amusement de Kaboul, en Afghanistan. On n'a pu y déceler d'écriteau disant: «Pas responsable des accidents».

(Photolaser AP)

à la famille de cette jeune femme et dire combien nous admirons son courage et celui de ceux qui étaient avec elle», a-t-elle ajouté.

D'après la convention de Vienne, une nation hôte ne peut envoyer des policiers ou des soldats à l'intérieur d'une ambassade étrangère qu'à la requête du pays en question.

Peu après la fusillade, des témoins ont vu un homme quitter le bâtiment et se rendre aux forces de l'ordre. On ignore toutefois l'identité de cet homme et s'il est directement impliqué dans cette affaire.

La compagnie aérienne britannique British Caledonian Airways a révélé dans l'après-midi qu'elle avait ordonné à l'un de ses appareils en route pour Tripoli de faire demi-tour et de revenir à Londres.

Cette décision a été prise à la demande du ministère britannique des Affaires étrangères.

Ces derniers mois, la police britannique a lancé des mises en garde sur la possibilité d'éruptions de violence, au sein de la communauté libyenne de Grande-Bretagne, entre partisans et adversaires du colonel Kadhafi. Le mois dernier, quatre Libyens avaient été arrêtés après une «nuit bleue» contre des intérêts arabes à Manchester et à Londres, qui avait fait 23 blessés.

Un opposant au colonel Kadhafi a affirmé lundi que le chef de l'État libyen a envoyé des commandos à Londres pour liquider les dissidents.

Dans une interview radiodiffusée, un porte-parole du Front national pour la sauvegarde la Libye a précisé que six hommes étaient arrivés à Londres pour assassiner les opposants et commettre des attentats à la bombe.

On se demandait hier soir si le gouvernement de Londres allait

18 avril

par la PC et l'AP

- 1983: une voiture piégée explose à l'ambassade des États-Unis à Beyrouth: 47 personnes, dont 16 Américains, sont tués.
- 1978: le Sénat américain ratifie un traité prévoyant une rétrocession progressive du canal de Panama.
- 1954: le colonel Nasser devient chef du gouvernement et gouverneur militaire de l'Égypte.
- 1949: proclamation officielle, à Dublin, de la République de l'Irlande.
- 1942: sous le commandement du général Doolittle, des bombardiers américains attaquent Tokyo et d'autres villes japonaises.
- 1941: effondrement de la résistance de l'armée yougoslave devant l'invasion allemande.
- 1906: un tremblement de terre à San Francisco allume un incendie qui détruit une grande partie de la ville et fait 700 morts.
- 1768: décès du premier poète québécois, Jean Taché.
- 115 sont nés le 18 avril: le chef d'orchestre américain Leopold Stokowski (1882); le marquis de Jonquière, gouverneur de la Nouvelle-France (1685).

AUJOURD'HUI

La Vita di Verdi, feuilleton en italien de Renato Castellani, présenté à 20 h à l'Institut culturel italien de Montréal, 1200, avenue Dr-Penfield. Entrée libre.

ATD Quart-Monde, mouvement international contre la misère et l'exclusion, invite ses adhérents et sympathisants à des ateliers-rencontres tous les mercredis à 19 h, au 5252, avenue du Parc, 276-6909.

La bibliothèque municipale de Brossard vous invite à rencontrer Mme Louise Doré, de l'Association du Québec pour les déficients mentaux et auteur du livre *Des gens comme tout le monde* (1982), à 20 h. Rendez-vous au 3200, Lapinière, centre commercial Place-Brossard. 656-5960.

Le club Saint-Laurent-Kiwans de Montréal reçoit à sa tribune le bâtonnier Louis Lebel, du Barreau du Québec, à l'occasion de la Journée du droit, au salon bleu de l'hôtel Ritz-Carlton, à midi 30. 845-1343.

Le mouvement Eckankar présente une conférence intitulée «Comment rêver consciemment?», à 20 h au 1319, rue Sainte-Catherine. Entrée libre. 521-6518.

Soirée d'information sur les coopératives d'habitation organisée par le Comité Logement Rosemont à 19 h 30 à L'Entregens, 5675, rue Lafond. 727-6133.

Assemblée générale du Centre d'information et d'éducation-logement, à 19 h 30 au 885, rue Sainte-Hélène, à Longueuil. 670-4552.

L'Association gnostique internationale vous convie à une conférence d'introduction ayant pour sujet «La méditation no 1, relaxation et mantras», à 19 h 30 au 7527, rue Christophe-Columb. 274-8872.

À 20 h, messe chrismale concélébrée par plus de 200 prêtres sous la présidence de l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, à la Basilique Marie-Reine-du-Monde.

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Anjou, caserne des pompiers, 7650, rue Châteauneuf, de 10 h à 20 h 30; à Saint-Amable, salle municipale, 1020, rue Principale, de 15 h à 20 h 30.